

# Avis concernant le JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – GBP Ultra-Short Income UCITS ETF (le « Compartiment »)

## Exemption de commission

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2020, la Société de gestion avait accordé une exemption de commission de 0,08% p.a. sur le Total Expense Ratio (« TER ») de l'ensemble des classes d'actions du Compartiment. Cette période d'exemption devait prendre fin le 1<sup>er</sup> avril 2022. La Société de gestion a décidé de prolonger cette exemption de commission jusqu'au 31 mars 2023. A compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, le TER reviendra jusqu'à 0,18% par an.

## JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV

Compartiment	Nouveau TER (%)	Ancien TER (%)
JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – GBP Ultra-Short Income UCITS ETF	Jusqu'à 0,10*	Jusqu'à 0,10**

\* Le TER inclut une exemption de 0,08% p.a. jusqu'au 31 mars 2023. A compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, le TER reviendra jusqu'à 0,18% par an.

\*\* Le TER inclut une exemption de commission de 0,08% jusqu'au 31 mars 2022.

Ce changement ne modifiera en rien le mode de gestion du Compartiment et sera reflété dans le Supplément du Compartiment et les DICI concernés à la première occasion.

Pour toute question concernant la modification apportée ou tout autre aspect relatif à JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV, veuillez vous adresser à votre représentant local habituel.

Pour toute question veuillez contacter le Siège social de la ICAV, l'intermédiaire chargé du service financier en Belgique ou votre conseiller habituel. La ICAV a désigné JPMorgan Chase Bank N.A., succursale de Bruxelles, 35 Boulevard du Régent, Floor 02, 1000 Bruxelles en qualité d'intermédiaire chargé du service financier en Belgique.

La dernière version du prospectus, traduit en français, et du document d'information clé pour l'investisseur, ainsi que le dernier rapport annuel et/ou semi-annuel de la ICAV mentionnée dans cette lettre, traduits en français et néerlandais, sont disponibles gratuitement auprès de notre intermédiaire chargé du service financier en Belgique : JPMorgan Chase Bank N.A., succursale de Bruxelles, 35 Boulevard du Régent, Floor 02, 1000 Bruxelles ainsi que sur notre site [www.jpmorganassetmanagement.be](http://www.jpmorganassetmanagement.be).

Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site de la Beama [www.beama.be](http://www.beama.be) et sur notre site [www.jpmorganassetmanagement.be](http://www.jpmorganassetmanagement.be) ainsi qu' auprès de notre intermédiaire chargé du service financier en Belgique : JPMorgan Chase Bank N.A., succursale de Bruxelles, 35 Boulevard du Régent, 1000 Bruxelles. La valeur nette d'inventaire de certaines classes d'actions est publiée dans les journaux L' Echo et De Tijd.